

Scandale CarPostal : quel prix pour le Jura ?

Le scandale CarPostal a fait couler beaucoup d'encre ces dernières semaines dans toute la Suisse. Selon le Quotidien jurassien du mardi 6 février 2018, le canton du Jura serait particulièrement concerné par les malversations de CarPostal. Compte tenu de l'importance du montant évoqué concernant cette escroquerie, il est légitime de s'interroger à propos de la situation pour le canton du Jura.

Dès lors, il est demandé au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. Combien le canton a-t-il payé pour les prestations de CarPostal entre 2007 et 2017 ?
2. De combien le canton a-t-il été escroqué en payant des subventions trop élevées ?
3. Quels sont les dommages subis par les communes ?
4. Que compte faire le canton pour récupérer l'argent payé en trop par le canton et par les communes ?
5. Le Gouvernement est-il compétent pour déposer une plainte contre CarPostal ? Si oui, entend-il le faire ? Si non, qui est compétent ?
6. Si tant est qu'il y ait une chance de récupérer tout ou partie des montants indûment versés, les communes devraient-elles aussi actionner la Justice ?
7. Entre 2007 et 2017, qui a établi les offres de CarPostal pour le canton du Jura ? Peut-on encore faire confiance à l'avenir à ce/ces derniers ?
8. Le scandale CarPostal porte manifestement sur les transports publics effectués par cette entreprise. Qu'en est-il des transports scolaires ?

Je remercie le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 28 février 2018


Pauline Queloz

Députée indépendante

